

PROCES-VERBAL*
DE LA SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SEANCE DU COMITE DES GOUVERNEURS
DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
TENUE A BALE, LE MARDI 9 AVRIL 1974 A 10 HEURES

Sont présents: le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et Président du Comité, M. Vandeputte, accompagné par MM. de Strycker et Janson; le Vice-Président de la Deutsche Bundesbank, M. Emminger, accompagné par M. Weber; le Gouverneur de la Danmarks Nationalbank, M. Hoffmeyer, accompagné par M. Mikkelsen; le Gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné par MM. de Lattre et Barre; le Gouverneur de la Central Bank of Ireland, M. Whitaker, accompagné par M. Breen; le Gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné par MM. Baffi et Masera; le Président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par MM. Szász et Timmerman; M. McMahon, Directeur de la Bank of England, accompagné par M. Balfour; assistent en outre, le Directeur Général des Affaires économiques et financières de la Commission des Communautés européennes, M. Mosca ainsi que M. Dondelinger, Commissaire au Contrôle des Banques du Grand-Duché de Luxembourg et M. Théron, Président du groupe d'experts. Le Secrétaire Général du Comité, M. d'Aroma, et son adjoint, M. Bascoul, et M. Scheller sont aussi présents.

I. Approbation du procès-verbal de la soixante-dix-huitième séance

Le Président indique qu'en ce qui concerne le point VI du procès-verbal de la soixante-dix-huitième séance, la Banque d'Angleterre a soumis le projet d'une Résolution du Comité relative au renforcement de la coordination des politiques monétaires appliquées par les banques centrales de la CEE, projet qui s'écarte légèrement de celui de la Deutsche Bundesbank qui a été distribué la première fois à la réunion du 12 février et une seconde fois à la réunion du 12 mars. Il invite la Banque d'Angleterre et la Deutsche Bundesbank à collaborer en vue de rapprocher leurs textes et de les réunir en un seul document qui pourrait être adopté au cours de la prochaine séance du Conseil en mai.

* Texte définitif approuvé lors de la séance du 14 mai 1974.

